

Pour une église synodale
Communion – participation – mission
Synthèse au 5 avril 2022 (3 rencontres)

I- Première rencontre : d'où partons-nous ?

1) Relecture des orientations diocésaines

Globalement, manque de connaissance personnelle de ces textes, qui ne rejoignent pas toujours leur public (cf. lettre aux jeunes). Mais constat, dans certaines paroisses, des répercussions de ces orientations, par des propositions pastorales orientées vers la mission.

2) Gouvernance et synodalité

Facilité de dialogue en paroisse et en communauté entre les différentes instances (EAP– Conseil missionnaire–réunion doyenné). Remarque sur le fonctionnement très inégal des EAP.

Dialogue plus difficile entre les paroisses et le diocèse.

Le principe de subsidiarité ne fonctionne pas bien : délégations comment, délégations jusqu'où ? → demande d'ouverture du conseil épiscopal.

Peut-on imaginer une évolution de l'organisation, qui permettraient de lisser ces difficultés managériales. En effet, le poids des décisions finales repose sur très / trop peu de personnes. Devant le nombre de décisions à prendre tout au long d'une année pastorale, n'y a-t-il pas là une forme de maltraitance ?

Parmi les bonnes pratiques, nous notons les conseils pastoraux / conseils de la mission, où des personnes sont invitées selon les compétences nécessaires sur telle ou telle décision, ainsi que l'organisation de réunions en doyenné.

A l'inverse, nous évoquons le problème des personnes qui deviennent propriétaires de leur mission, et qui ont des difficultés à la transmettre, malgré les clarifications données par notre évêque dans son ordonnance sur les EAP

Faire confiance à l'Esprit Saint : laisser une mission vacante permet que quelqu'un d'autre arrive !

3) Ceux avec qui nous faisons route

Notre Eglise = tous les baptisés + tous ceux que le Seigneur espère déjà

Triple échelle : les pratiquants, les baptisés, tous les hommes : nous faisons route avec toute la communauté paroissiale, tous les mouvements présents sur la paroisse, mais aussi avec les instances communales, et potentiellement toutes les personnes vivant sur la paroisse.

Manque de chaleur, que l'on note déjà dans la manière dont les nouveaux arrivants sont accueillis au sein même de la paroisse. D'autant plus avec les personnes « du seuil ». Nous avons un gros effort à faire dans ce champs-là.

Pour les baptisés non-pratiquants, les idées type parcours Alpha devraient être plus répandues. Autres lieux de mission possibles : la rue, le Secours catholique. Certaines personnes en dehors de l'Eglise ne veulent pas du tout en entendre parler. Un laïcisme très largement développé en France, qui rend l'annonce de notre foi difficile. Les personnes laissées à la marge : question particulière des jeunes, que l'Eglise cherche à rejoindre... avec très peu de succès pour le moment. Ils sont à la recherche de lieux porteurs, percutants. Une solution peut-elle consister à rendre les styles de liturgie plus transparents, pour éclairer les choix ? Reconnaître que les attentes des personnes peuvent être très différentes (liturgies plus animées, d'autres plus priantes, etc...)

Ce qui est à améliorer : consentir à revenir à l'essentiel : cesser de lancer de nombreux projets pour « se faire du bien », se rassurer sur notre niveau d'activité, et se concentrer sur quelques projets porteurs, missionnaires, où nous pouvons agir en témoins du Christ.

II- Partager la responsabilité de notre mission commune – comment vivons-nous l'autorité et la participation de tous ?

L'autorité vient du latin « augere », c'est-à-dire faire croître, en l'occurrence chacun des membres du Corps de l'Eglise (saint Paul I Co 12,27 cité par le père Sébastien).

La participation de tous est l'un des 5 principes fondamentaux de la Doctrine sociale de l'Eglise avec le bien commun, la subsidiarité, la solidarité et l'option préférentielle pour les pauvres.

D'où deux critères : nous faire croître et choisir librement (on reste ou on part). Il s'agit d'une hiérarchie de service et non pas d'une autorité militaire ou politique.

1/ Quelle autorité l'évêque a-t-il sur les prêtres ?

Comme un père qui impulse, comme un pasteur qui confie des lettres de mission aux prêtres ?

Mais elle est parfois faible sur le prêtre, qui n'en fait parfois qu'à sa tête, d'autant que l'Eglise manque de prêtres.

2/ L'autorité de l'évêque par rapport aux laïcs ?

Parfois, pas de dialogue.

Parfois elle existe, mais se manifeste fréquemment à la fin de la préparation, juste avant l'action : quand tout était presque préparé et en grand groupe, il faut alors tout bouleverser !

Proposition : l'évêque ne pourrait-il pas s'informer régulièrement et directement avec le responsable de l'action, pour ne pas avoir à tout modifier « à l'arrache » juste avant l'événement ?

3/ L'autorité du prêtre par rapport aux laïcs ?

Pour certains, elle est parfois très difficile à vivre, parce que mal exercée ; d'où une moindre envie d'engagement des laïcs auparavant engagés dans les structures paroissiales.

D'autres prêtres font preuve d'une bonne écoute sollicitant chacun pour savoir comment il aimerait servir.

D'autres encore sont prêts à changer totalement leurs projets en s'adaptant aux propositions des paroissiens.

Proposition : il serait bon que le curé fasse preuve d'une bonne écoute en sollicitant chacun en fonction de ses charismes et de son chemin de vie.

4/ L'autorité des laïcs par rapport aux prêtres ?

Les paroissiens se laissent-ils « bouger » et se rendent-ils vraiment disponibles à la mission en fonction des vœux missionnaires du curé ?

Certains s'arc-boutent sur leur mission comme s'ils étaient indispensables.

La distribution des rôles est toujours difficile.

Il n'y a pas de petit service et il faut une place pour chacun

L'autorité est donc partagée entre les laïcs et les prêtres sans confusion des missions et des autorités différentes au sein de la paroisse.

5/ Autorité et responsabilité de notre Pape

Nous reconnaissons tous l'autorité du Pape pour nous guider, et le Pape François honore cela ; ses prises de position sont largement audibles, aussi bien dans l'Eglise qu'en dehors de l'Eglise ; il a notamment une bonne visibilité médiatique, et une visibilité positive.

Nous avons la grâce de recevoir les paroles de notre souverain pontife, qui nous invite à la fois à l'obéissance, vers l'unité, et au questionnement personnelle. Rester en obéissance à l'Eglise est une richesse ; elle nous permet de nous réinterroger sans cesse, tout en garantissant une unité.

Mais nous sommes étonnés par des prises de position parfois dures, et qui manque de cohérence par rapport à sa critique du cléricalisme. Ex : motu proprio « Traditionis Custodes », où son exercice de l'autorité adopte ici un mode clérical à son tour.

Proposition générale : il serait bon que le pape, les évêques et les prêtres délèguent davantage une part de leurs responsabilités, dans un « climat de liberté » (Vatican II), de responsabilité, de partage et de confiance.

6- Comment encourageons-nous la collaboration avec et entre les communautés, les associations et les mouvements d'Eglise ?

Annonces en fin de messe, Dimanches en famille, kermesse, parcours alpha, groupes de jeunes, MCC...

Une seule définition de la communauté ? religieuse, politique, au sein de l'Église ?

Chacun est un peu trop immergé dans son mouvement (ex des messes dites à des horaires différents selon la langue et sans rencontres des différentes communautés). On participe d'autant plus volontiers quand cette collaboration se vit bien. Souvent, elle n'est pas trop encouragée. Attention au risque d'épuisement quand ce sont toujours les mêmes qui sont sollicités.

Propositions : Il est bon d'accueillir les nouveaux arrivants à chaque rentrée, en leur demandant de se lever.

Prévoir un apéritif après la messe une fois par mois ; accroître le temps du parvis, redévelopper la convivialité.

III- La coresponsabilité dans la mission

Dans quelles situations, le prêtre est-il insubstituable :

- Ex. des ADAP
- Célébration des funérailles par les laïcs, avec le risque que les équipes s'emparent de leur mission et évincent le prêtre.

Dans la plupart des missions d'Eglise, la présence d'un accompagnateur spirituel est essentielle.

En Eglise, nous sommes beaucoup au service, mais nous devons aussi nous ressourcer, nous nourrir. Nous ne pouvons exercer une responsabilité qu'en étant formé, pour que « l'ignorance ne nous entraîne pas sur de mauvais chemins ». C'est une question essentielle, il s'agit de fortifier, d'édifier le corps !

Mais la pratique est difficile, ex. proposition d'accompagner les parents du KT, avec peu de réponses. Ce qui crée le désir de la formation, ce n'est pas seulement le contenu, c'est le « climat » tout entier de la proposition. Ces formations créent de vrais temps de fraternité, la joie est essentielle ! Le désir ne née-t-il pas de l'expérience d'une communauté → les temps de convivialité, de liens, sont essentiels.

Question des matériaux dont les paroisses disposent pour préparer une formation ? Disposons-nous de kits type « Alpha », textes d'orateur déjà prêts ? Une organisation des formations en Eglise devrait être travaillée, au moins au niveau national. Ex de la Communauté de l'Emmanuel ou du Secours Catholique, qui organisent ces contenus au niveau national.

Propositions :

- Effort de rationalisation à prévoir sur les formations, mais qui peut être examiné sur d'autres thèmes.
- Possibilité également de contenus directement sur le site catholique95.fr, la question n'est pas de savoir si c'est au niveau diocésain que ça a été créé, mais de proposer des contenus pertinents, efficaces.

Co-responsabilité dans la communauté paroissiale

Le mot « co » pose question pour le moment : car, en dernière instance, ce sont les prêtres qui prennent les décisions. Comment les appels sont faits ? Certains curés consultent, d'autres pas du tout.

Faut-il formaliser cette répartition des rôles : il y a des organes tels que l'EAP, et le conseil de la mission. Mais quels sont les interfaces avec le reste de la communauté ? Ce qui se vit au sein de ces instances ne rayonne pas nécessairement sur le reste de la communauté.

Nous sommes également co-responsables dans la manière dont nous appelons, ne pas avoir peur de susciter les charismes, ne pas attendre que les personnes prennent l'initiative.

IV- Comment l'Église dialogue-t-elle et apprend-elle avec d'autres instances de la société : le monde de la politique, le monde de l'économie, le monde de la culture, la société civile, les pauvres ?

Politique :

Les vœux du curé et le curé qui se rend aux vœux des maires.

Rapports de l'évêque avec l'autorité politique (préfet...)

Les AFC ont rencontré les candidats aux dernières législatives

La CEF dont le président rencontre annuellement le premier ministre...

Le rapport problématique aux médias, mais qui peut aussi être positif (ex : un commentaire admiratif du travail de la CIASE sur France Inter).

Le pape François qui s'adresse à tous et aux autorités politiques (style, mesures, encycliques comme Laudato Si)

Economique :

MCC, EDC, exemple d'Emmanuel Faber, ex PDG de Danone, CFTC et différents mouvements chrétiens. Il reste difficile de s'afficher chrétien dans le monde économique.

Le monde de la culture :

Concerts, festivals

La démarche est souvent individuelle et semble peu possible collectivement.

Des cas positifs : Vianney, Les Frangines, Obispo, Hossein, Cabrel...

La difficulté à franchir les médias.

Le monde universitaire et le laïcisme.

Société civile :

Associations, médias

Une certaine solidité des catholiques dans la presse et dans le monde de l'édition.

Les pauvres :

L'Église apprend-elle suffisamment avec les pauvres ? Dialogue-t-elle suffisamment avec eux ? Comment se situer ?

L'effort d'aller aux périphéries à la demande du pape François est-il honoré ?

L'Église est en générale prête à accueillir les plus pauvres mais ceux-ci hésitent souvent à se tourner vers elle.

Le discours de Benoît XVI pouvait paraître pour certains difficilement audibles pour des chrétiens comme pour les pauvres, alors que certains textes de François les questionnent et les mettent en chemin.